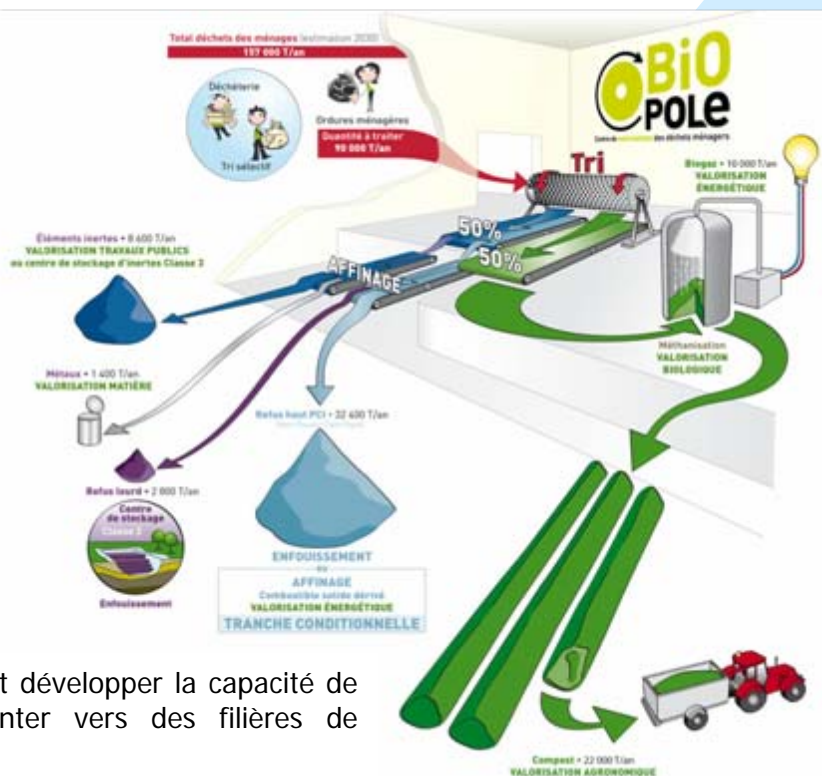




## Trier pour optimiser la valorisation des déchets ménagers d'Angers Loire Métropole.

Pour inscrire le traitement des déchets ménagers dans une politique stratégique de développement durable et pour préserver les générations à venir, ANGERS LOIRE METROPOLE a décidé de construire un centre de valorisation des déchets ménagers unique appelé BIOPOLE.

Cette unité de traitement mécano biologique et de méthanisation des déchets ménagers se situe sur le pôle 49 à Saint Barthélemy d'Anjou. Basée sur un fonctionnement biologique, la filière de traitement privilégie la valorisation organique en produisant du biogaz et du compost. Il s'agit d'optimiser et développer la capacité de séparation des déchets afin de les orienter vers des filières de valorisation adaptées.



Maitrise d'ouvrage	ANGERS LOIRE METROPOLE
Maitrise d'ouvrage déléguée	SODEMEL
Conception Réalisation	Dialogue compétitif en cours
Assistant technique	GIRUS
Date	2006-2010
Programme	Construction de l'unité de valorisation biologique des déchets ménagers
Montant de l'opération	54M euros

La cogénération (production d'électricité + de chaleur) à partir du biogaz produit par la fermentation des ordures ménagères permettra de produire 15 000 Mwh/ an soit l'équivalent de la consommation électrique de 10 000 habitants.

